

BAREME D'HONORAIRES

- HONORAIRES DE TRANSACTION PARTICULIERS :

PRIX DE VENTE

En dessous de 150 000 €	7 500 € TTC
Entre 150 001 € et 450 000 €	5 % TTC
Entre 450 001 € et 600 000 €	4,5 % TTC
Entre 600 001 € et 750 000 €	4 % TTC
Entre 750 001 € et 900 000 €	3,5 % TTC
Au-dessus de 900 001 €	3 % TTC

- HONORAIRES DE COMMERCIALISATION PROFESSIONNELS :

Les honoraires seront fixés d'un commun accord avec le professionnel mandatant.